

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 028-2015
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.78

Déposée le: 20.01.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Kohler (Spiegel b. Bern, PLR) (porte-parole)
Müller (Bern, PLR)

Cosignataires: 7

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Ecole obligatoire: axer de nouveau l'enseignement sur la performance et la stimulation

Le Conseil-exécutif est chargé de prendre les mesures suivantes :

1. Axer de nouveau l'enseignement dispensé à l'école obligatoire sur la performance.
2. Faire en sorte que la notation soit le principal outil d'évaluation des performances scolaires.
3. Limiter l'enseignement dans des classes à plusieurs niveaux à des essais pilote menés dans un but exclusivement pédagogique avec un encadrement scientifique sérieux, sauf si cette forme d'enseignement est indiquée pour des questions d'organisation ou de structure (p. ex. dans les régions rurales).
4. Faire en sorte que l'enseignement par classe regroupant des élèves du même âge redevienne la norme.

5. Accorder plus d'importance à la sélection et à la stimulation des élèves doués (la sélection devant primer l'intégration).

Développement

L'enseignement dans des classes à plusieurs niveaux se répand de plus en plus dans le canton de Berne pour atteindre des proportions extrêmes dans les écoles dites mosaïque.

L'apprentissage autonome va dans certains cas si loin que les élèves sont libres de décider à quelle heure ils veulent commencer l'école le matin et dans quelle classe ils veulent aller. Difficile de dire dans ces conditions comment s'opère le contrôle des objectifs d'apprentissage. Il faut réguler strictement ces méthodes d'enseignement et en assurer un suivi serré. Si les classes à plusieurs niveaux se justifient pour des questions d'organisation et de structure, elles doivent bien sûr rester possibles (p. ex. 20 élèves de plusieurs niveaux ou deux niveaux de 30 élèves chacun).

La notation est un outil d'évaluation essentiel. Des voix se sont élevées récemment parmi la classe politique, les milieux scolaires et LEBE pour faire une place moins large aux notes dans le cadre de la mise en œuvre du *Lehrplan 21*, voire pour les supprimer carrément. Or, seules les notes permettent une appréciation simple et claire des performances des élèves, par comparaison également. Ce qui n'empêche pas de recourir à d'autres outils d'évaluation.

Il faut certes stimuler les élèves les plus faibles, mais aussi tenir compte des besoins des plus doués. Il faut dès lors renforcer la sélection des meilleurs éléments.

Pour garantir de nouveau une transmission clairement définie du savoir, il faut que l'enseignement par classe regroupant des élèves du même âge redevienne la norme.